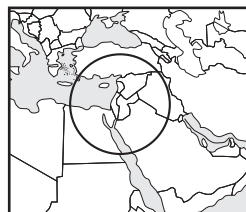


Une crise humanitaire

IZZAT ABDUL-HADI

THOMAS WHITE



Le développement social palestinien s'est dégradé de manière significative en 2001 pour se transformer actuellement en crise humanitaire. Tant que des mesures ne seront pas prises pour contraindre Israël à se départir de ses politiques militaires de siège, d'asphyxie économique et d'attaques contre les Palestiniens dans les Territoires occupés, la crise se poursuivra.

Les forces d'occupation et les colons israéliens ont tué 934 Palestiniens depuis septembre 2000 et 602 Palestiniens en 2001. Au cours de la même période, les forces israéliennes ont infligé des blessures à 1% de la totalité de la population palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.¹ Tout au long de l'année 2001, l'Autorité nationale palestinienne et le peuple palestinien ont lutté pour préserver le niveau de développement social dans les Territoires occupés, en dépit des attaques et du siège israéliens. L'autorité palestinienne, travaillant conjointement avec des Palestiniens, a ralenti le glissement inévitable vers ce qui est actuellement une crise humanitaire, provoquée par les forces d'occupation israéliennes. Le développement social palestinien s'est dégradé de manière significative en 2001. Tant que des mesures ne seront pas prises pour contraindre Israël à se départir de ses politiques militaires de siège, d'asphyxie économique et d'attaques contre les Palestiniens dans les Territoires occupés, le déclin du développement social se poursuivra.

Impact du siège sur le développement social palestinien

Peu après le début du soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne, l'armée israélienne s'est attaquée à la population civile en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les forces militaires israéliennes ont durci le bouclage des zones palestiniennes, imposé depuis 1996, en une politique qui se dit de «siège». Le siège israélien de la Cisjordanie et de la bande de Gaza s'est poursuivi sans répit, divisant le territoire palestinien en 130 poches isolées et interdisant la libre circulation tant à l'intérieur et entre la Cisjordanie et la bande de Gaza qu'entre la Cisjordanie – la bande de Gaza et d'autres pays, et entre la Cisjordanie et Jérusalem, cœur économique de la Palestine.² Dans un rapport récent, le Bureau du Coordinateur spécial des Nations-Unies (UNSCO) a soutenu que le siège était «une forme de punition collective contre la population palestinienne [qui] ne peut être soutenue pour des raisons de sécurité.»³

L'économie palestinienne a souffert sous le siège israélien. La production économique a été paralysée en 2001 et à la fin de l'année, 50% de la population palestinienne vivait au-dessous du seuil de pauvreté, soit une hausse de près de 100% depuis septembre 2000.⁴ Le PIB réel palestinien a enregistré une baisse de 12% en 2001 et de 19% depuis septembre 2000. Les pertes de revenu national brut en raison du bouclage israélien s'élevaient à 2,4 milliards de dollars US dès fin 2001.

Le chômage s'était accru à 28%,⁵ bien que les estimations de la Banque mondiale le situent à 33% en juin 2001, en ajoutant la croissance démographique naturelle.⁶ Une étude récente du revenu des ménages par le Bureau central de la statistique palestinienne de juillet et août 2001 a indiqué que 10,1% des ménages de la Cisjordanie avaient perdu toutes les sources de revenu depuis septembre 2000 et que 47,7% des ménages font état d'une perte de plus de 50% de leur revenu habituel depuis le début du soulèvement.⁷

Le bouclage israélien a sérieusement entravé l'accès des Palestiniens aux soins de santé. A Gaza, 62,5% des ménages signalent «rencontrer de graves problèmes [dans l'accès] aux ressources en matière de santé, en raison du bouclage palestinien».⁸ Les conditions sanitaires des Palestiniens se sont détériorées du fait de l'aggravation de l'état de santé des patients circulant dans des véhicules contraints de prendre des voies détournées pour atteindre les hôpitaux, ainsi qu'en raison de la hausse des coûts du transport médical, du temps plus long que les patients mettent pour recevoir un traitement, et de la mauvaise gestion des points de contrôle par les soldats israéliens.⁹ Dès novembre 2001, la Société du Croissant Rouge palestinien a signalé 274 cas dans lesquels leurs ambulances s'étaient vues refuser l'accès à des zones palestiniennes et 163 attaques contre leur parc de 85 ambulances. Les hôpitaux sont sous le feu israélien, et les restrictions en matière de circulation ont provoqué des décès aux points de contrôle.¹⁰ Les produits pharmaceutiques manquent et l'accès est souvent refusé aux points de contrôle israéliens. Les bouclages israéliens ont réduit de manière significative l'accès des Palestiniens aux ressources en eau salubre.¹¹ Dans un communiqué de presse de février 2001, le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a déclaré, «Il y a .. eu des cas où une assistance médicale vitale a été refusée ou retardée, entraînant ainsi des aggravations sérieuses de la condition médicale d'individus.»¹²

1 Voir http://www.palestinemonitor.org/factsheet/Palestinian_killed_fact_sheet.htm. L'information mise à disposition à travers le contrôle en cours par le HDIP (Health Development Information and Policy Institute) est également disponible à: <http://www.hdip.org>.

2 La liberté de circulation renvoie ici tant à la circulation des personnes qu'à celle des marchandises.

3 La punition collective est déclarée illégale par l'article 33 de la 4^{ème} Convention de Genève qui énonce, «Les sanctions collectives et de même toutes les mesures d'intimidation ou de terrorisme sont prohibées». Citation tirée de UNSCO «UNSCO Closure Update Summary: Impact on the Palestinian Economy of Confrontation, Border Closures and Mobility Restrictions, 1 October to 30 June 201», 2001, p. 2.

4 *Ibid.* p. 1. Ce chiffre est une estimation de l'UNSCO, de fin 2001.

5 Bocco, R., M. Brunner et J. Rabah, «International and Local Aid during the second Intifada», Graduate Institute of Development Studies : Université de Genève, rapport préparé en collaboration avec le Jerusalem Media & Communication Centre (JMCC), juillet 2001.

6 Les chiffres relatifs au PIB, au revenu national brut et au chômage sont tirés du Projet de rapport de la Banque mondiale «One Year of Intifada – The Palestinian Economy in Crisis», Banque mondiale, novembre 2001.

7 Bureau central de la statistique palestinien, «Impact of the Israeli Measures on the Economic Conditions of Palestinian Households (3rd Round : July-August, 2001)» PCBS, 2001, p. 5. Disponible à : <http://www.pcbs.org>.

8 *Ibid.*

9 B'Tselem: the Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories, «No Way Out : Medical Implication of Israel's Siege Policy», B'Tselem : Jerusalem, juin 2001.

10 UPMRC (Union of Palestinian Medical Relief Committees) «Healthcare Under Siege II : The Health Situation of Palestinians During the First four months of the Intifada (28 September 2000 – 28 January 2001)», p. 12. Voir www.upmrc.org.

11 B'Tselem, «Not Even a Drop: The Water Crisis in Palestinian Villages Without a Water Network», B'Tselem : Jerusalem, 2001, p. 6.



Le siège israélien entrave sérieusement l'accès des enfants et des jeunes palestiniens à l'éducation. En juillet 2001, le siège avait «empêché entre 10% et 90% des enseignants d'arriver aux établissements d'enseignement».¹³ Les bombardements israéliens depuis septembre 2001 ont endommagé plus de 400 écoles palestiniennes, soit plus de 22% de l'ensemble des écoles primaires et secondaires de Cisjordanie et de la bande de Gaza.¹⁴ Plus de 542.000 étudiants palestiniens ont été privés d'accès à l'éducation en 2001.¹⁵ Dès juillet 2001, 90 étudiants avaient été tués, au moins 2151 touchés par des tirs et blessés, et 76 avaient été arrêtés pour une durée indéterminée.¹⁶ Un document de politique du Bisan Center for Research and Development de novembre 2001 spécifiait, «Tous les jeunes palestiniens sont soumis au bouclage, qui entrave la circulation des enseignants, des étudiants et des administrateurs, ainsi que la dissémination des matériaux pédagogiques, indépendamment de leur position sociale ou de l'endroit où ils résident.»¹⁷

Les impacts du siège israélien sont spécialement pénibles pour les mineurs. Près d'un tiers des personnes tuées par les soldats et les colons israéliens sont âgées de moins de 18 ans.¹⁸ Selon le GCMHP (Gaza Community Mental Health Programme), de nombreux enfants palestiniens souffrent de névrose post-traumatique, avec des symptômes tels que le repli sur soi, les maux d'estomac, l'incontinence, l'agressivité, les insomnies, les maux de tête et les troubles de l'appétit.¹⁹ En raison de la hausse du chômage et du manque d'accès des travailleurs de sexe masculin aux marchés du travail israéliens, le fardeau de la production économique et du soutien de la famille incombe aux femmes. La combinaison des normes patriarcales traditionnelles et de l'absence générale des hommes en Palestine – que ce soit en raison du travail à l'étranger, de l'emprisonnement ou du chômage – aboutit au fait que les femmes palestiniennes sont les premières à souffrir de la pauvreté et à porter la responsabilité de la famille.²⁰ En plus de s'inquiéter pour leurs enfants, les femmes sont confrontées à une violence familiale accrue.²¹

Réponse palestinienne

Dans le chœur des plaintes israéliennes concernant le fait que l'Autorité nationale palestinienne «n'en fait pas assez», Israël a fait ce qui était en son pouvoir pour saper la capacité à agir de l'autorité palestinienne. Israël a procédé à des centaines d'invasions des zones contrôlées par les Palestiniens, à la destruction totale des infrastructures palestiniennes, et à la réoccupation de nombreuses zones de la Cisjordanie et de la bande de Gaza qui étaient sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, suite à des accords conclus depuis les Accords d'Oslo de 1993.

Etant donné la crise de revenu²² que connaît l'autorité palestinienne due au gel des recettes fiscales, à la destruction des infrastructures de l'autorité palestinienne²³ et à son incapacité à agir, les réactions de l'Autorité palestinienne, en 2001, aux attaques israéliennes contre le développement social, ont été dignes d'éloges. En novembre

2001, la Banque mondiale déclarait «Face à des alternatives peu enviables, la réponse globale de l'Autorité palestinienne en matière de gestion fiscale globale a été saine.»

Dans le secteur de la santé, le ministère de la santé a répondu aux difficultés financières des patients par la réduction ou la suppression des frais. En raison du manque de mobilité, le ministère de la santé a mis en œuvre une stratégie de «décentralisation» par laquelle des centres de santé locaux jouissent d'une autorité supplémentaire. En outre, le ministère de la santé a œuvré à rehausser le financement médical tant à travers les centres de santé de l'autorité palestinienne qu'à travers des centres gérés par les ONG. Pour faire face à la crise de la santé, le ministère a mis en œuvre des stratégies visant à l'achat de médicaments à crédit chez les fournisseurs locaux, à la coordination des efforts médicaux avec les ONG nationales et internationales, à la promotion des soins à domicile, et au développement d'équipes de santé mobiles.

Le Ministère de l'éducation a travaillé à soutenir le secteur de l'éducation qui se trouve dans une situation difficile. Début 2001, il a mis en place un Comité des urgences, parallèlement à un Plan d'urgence visant à déboursier 13 millions de dollars US pour couvrir les frais d'exploitation, la réhabilitation des écoles, le conseil et l'éducation spécialisée, et l'acquisition d'équipements de premiers secours et de matériel de lutte contre les incendies pour les écoles. En outre, en réaction à l'état de siège le ministère de l'éducation a travaillé conjointement avec les municipalités et l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) pour décentraliser l'autorité scolaire et redéployer les étudiants et les enseignants à travers les districts. En réaction à l'incapacité des écoles à faire face aux coûts, de nombreux enseignants ont travaillé tout au long de 2001 en percevant des salaires réduits pour que les écoles restent ouvertes.

La réponse des Palestiniens ordinaires à la crise a également été significative. Une étude de l'Université de Birzeit a constaté que plus de 80% des ménages avaient recours à la réduction des dépenses comme moyen de faire face à la crise économique.²⁴ Plus de la moitié de la population différait ou refinançait les remboursements de dette et de passifs.²⁵ D'autres stratégies mises en œuvre par les ménages comprenaient la réduction de la consommation, l'intensification de la production des ménages, la vente de biens, l'emprunt pour faire face aux dépenses et le refinancement des prêts existants.²⁶ D'autres réactions à la crise comprennent la réintroduction de la production agricole pour soutenir les commerces de produits alimentaires, et les transferts d'argent par des membres de la famille à l'étranger.²⁷

La communauté internationale se doit d'agir

Le développement social subit des attaques dans les territoires palestiniens. Avec le recentrage de l'attention internationale sur le terrorisme à la suite des attaques du 11 septembre, l'Autorité palestinienne est soumise à des pressions globales accrues pour freiner les militants palestiniens. Toutefois, face à ces pressions, l'autorité palestinienne et le peuple palestinien ont subi des attaques militaires et économiques israéliennes depuis 15 mois. Promouvoir le développement social en Palestine nécessite une action de la part de ceux qui ont l'impact le plus significatif sur le développement social en Palestine. Les actions israéliennes depuis début 2001 ont clairement illustré la capacité d'Israël à définir et à détruire le développement social en Palestine. Pour mettre un terme à la crise actuelle que traverse le développement social en Palestine, la communauté internationale doit prendre conscience de la violence étatique israélienne contre les civils palestiniens. Les mesures intermédiaires devraient comprendre le déploiement d'une force internationale de protection pour les Palestiniens dans les territoires occupés. Il faut un Etat viable, prospère et souverain dans les territoires occupés pour améliorer le développement social en Palestine. ■

Bisan Center for Research and Development
-bisanrd@palnet.com-

12 Communiqué de presse du CICR, 26 février 2001.

13 Dima Al-Samman, chef du Département des médias au Ministère de l'éducation, cité dans un communiqué de presse de Palestine Media Center, 16 juillet 2001.

14 Projet de rapport de la Banque mondiale, *op. cit.* note de bas de page 6, p. 48.

15 Bureau central de la statistique palestinien. Voir www.pcbs.org.

16 Communiqué de presse de Palestinian Media Center, «The Impact of Israeli Aggression on Palestinian Education», 16 juillet 2001.

17 Bisan Center for Research and Development, «Draft Youth Issues Policy Paper: Ramallah-Al-Bireh District», présenté à TAMKEEN : Civil Society and Democracy Strengthening Project : Ramallah, novembre 2001.

18 Voir www.palestine-monitor.org/factsheet/Palestinian_killed_fact_sheet.htm.

19 Fecci, J., «The Al-Aqsa Intifada: The Unseen Consequences of Violence on Palestinian Women and Children», Washington Report on Middle East Affairs, février 2001. Voir www.washington-report.org/backissues/010201/0101009.html.

20 Giacaman *et al.* «For the Common Good? : Gender and Social Citizenship in Palestine in S. Joseph and S. Slyomovics» eds. *Women and Power in the Middle East*, University of Pennsylvania Press : Philadelphie, 2001, p. 129.

21 Fecci, J., *op. cit.*

22 Depuis décembre 2000, le gouvernement israélien a gelé les recettes fiscales de l'autorité palestinienne. En conséquence, l'autorité palestinienne a enregistré une baisse de 76% de ses recettes entre la fin de 2000 et le début de 2001. Projet de rapport de la Banque mondiale, *op. cit.* note de bas de page 6, p. 25.

23 Un exemple remarquable en est l'invasion et le sac du Bureau central de la statistique palestinien par l'armée israélienne, les 5 – 6 décembre 2001. Voir www.pcbs.org.

24 Birzeit University, «Public Opinion Poll 3», février 2001.

25 Enquête du PCBS (Bureau central de la statistique palestinien), juillet 2001. Voir www.pcbs.org.

26 UNSCO, «Report on the Palestinian Economy», printemps 2001, p. 29.

27 Projet de rapport de la Banque mondiale, *op. cit.* note de bas de page 6, p. 40.